Ville de Bruxelles
Au collège des Bourgmestre et Echevins
Département Urbanisme
Secrétariat de la Commission de Concertation
Boulevard Anspach 6
1000 Bruxelles

urb.commissionconcertation@brucity.be

Madame, Monsieur,

# **Objet : Permis de bâtir PU/SV H1389/2016 HOP Donderberg**

Je m'oppose à cette demande de permis de bâtir.

Il y a un certain nombre d'améliorations par rapport aux demandes précédentes, mais elles sont insuffisantes. Pour ce quatrième projet HOP, ce dans le cadre d’un processus en cours depuis une décennie, la Ville est passée à côté de l’opportunité d’un processus participatif avec les riverains. Je regrette également qu’en ces temps de pandémie où les contacts sociaux sont rendus difficiles, la Ville n’ait pas prévu d’allonger les délais de l’enquête publique pour ce projet controversé.

## **1. Besoin de verdure**

Le Coronavirus et le confinement associé ont frappé de plein fouet le quartier Laeken Sud : il faut davantage d'espaces verts accessibles pour les nombreux habitants qui vivent dans des logements exigus. Avec une ouverture au public et une construction minimale, le Donderberg lui-même pourrait devenir un agréable espace vert public et en même temps fournir un accès sûr aux serres et aux Jardins du Fleuriste, au parc Sobieski et au Jardin Colonial. L’implantation de l’école en travers et de part en part du terrain bloque un chemin vicinal existant qui devrait logiquement servir d’accès à la série de parc qui se situent au-dessus du site.

## **2. Le changement climatique**

La bétonisation du Donderberg va à l'encontre de nombreuses études et politiques urbaines annoncées ces dernières années. La demande ne comprend pas d'étude environnementale digne de ce nom.

* L'abattage de 155 arbres matures est incompatible avec le plan ‘Canopée’ de la Ville.
* La préservation des espaces verts intérieurs (intérieurs d’ilots), la perméabilité à l'eau et l'évitement des inondations régulières sont soudainement hors de propos.
* La préservation et la création d’ilot de refroidissement, pour lutter contre le phénomène des ilots de chaleur urbains, n'est également pas considérée.
* La création et l'ouverture systématique par la Région et la Ville des jardins et parcs issus de la Donation royale. La finalisation logique du troisième poumon vert de Bruxelles, est ici stoppée par la Ville.
* La préservation de la biodiversité : outre 155 arbres, des renards, des fouines, des pics, mais aussi de l'ail des ours, des grenouilles, des chauves-souris (cf. rapport Natagora), des dizaines d'espèces d'insectes et de fleurs vont disparaître du Donderberg.

Les habitants devraient pouvoir s'attendre à ce que les décideurs politiques agissent en fonction des politiques qu’ils ont eux-mêmes formulées.

## **3. La mobilité**

L'école ne sera pas accessible à pied pour les résidents des nouveaux pôles de croissance Neo et Tour & Taxis. Cela va encore aggraver les problèmes de stationnement et de mobilité dans les rues étroites du quartier. L'augmentation de la circulation est dangereuse pour les milliers d'élèves qui fréquentent l'école dans le quartier. Les infrastructures sportives seront également ouvertes le soir, ce qui aggravera les problèmes de stationnement.

Le demandeur n'a fait aucun effort pour tenir compte des 3.000 élèves supplémentaires à l'École européenne et de la nouvelle occupation scolaire depuis 2011/15. Il n’y a pas de plan de circulation digne de ce nom inclus dans la présente demande.

## **4. Les écoles**

La révision du projet Neo, et les développements sur les sites de Tour & Taxis, permettent entretemps à la Ville d’y construire des écoles sur son propre terrain, là où elles sont nécessaires, où les enfants peuvent se rendre à l'école, à proximité, en toute sécurité, et à pied. Selon les derniers chiffres de la Région, la population scolaire augmentera moins que prévu initialement (cf. projections IBSA et Bureau du Plan + documents Perspectives.Brussels). Dans ces nouvelles circonstances, nous pensons que la Ville devrait prioritairement adapter son réseau scolaire existant.

## **5. En outre, j'ai l'objection suivante :**

Étant donné que cette demande ne tient pas ou pas suffisamment compte des éléments importants pour notre cadre de vie et qu'elle ne correspond donc pas à ce qui constitue un bon aménagement du territoire, je demande que de ne pas accorder de permis à cette demande révisée.

Je demande à être entendu à propos de cette question par la Commission de Concertation.

Meilleures salutations,

**Nom** :

**Adresse** :

**Courrier électronique** :

**Date et signature** :